

## **MISE EN GARDE DE L'ORDRE DES CHIMISTES DU QUÉBEC CONCERNANT LES PROPOSITIONS D'ANALYSES GRATUITES DE LA QUALITÉ DE L'EAU RÉSIDENIELLE**

**Montréal, le 5 août 2024** – L'Ordre des chimistes du Québec (Ordre) invite la population à être vigilante à l'égard des stratagèmes frauduleux d'analyses gratuites d'eau qui circulent sur les réseaux sociaux pour vendre des systèmes de purification inutile à fort prix.

« Nous observons que des publications circulent sur les réseaux sociaux pour faire la promotion d'analyses gratuites de la qualité de l'eau et à domicile. Une situation qui inquiète l'Ordre dans un contexte où des vendeurs peuvent tenter de tromper la population en se présentant comme des professionnels qualifiés. En effet, ces personnes se présentent chez leurs clients et découvrent presque à tout coup que la qualité de leur eau est très mauvaise. Ces résultats sont volontairement faussés de façon à inquiéter les citoyens à l'égard de leur santé pour qu'ils adhèrent aux stratagèmes de vente sous pression. On leur propose ensuite d'acheter un système de purification de l'eau pouvant coûter des milliers de dollars — mais, n'étant dans les faits pas plus efficace qu'un pichet d'eau filtrant populaire. Ces vendeurs sollicitent par la suite les voisins du même quartier en mettant de l'avant les résultats des fausses analyses d'eau effectuées dans une maison du voisinage », explique le président de l'Ordre, M. Michel Alsayegh.

L'Ordre appelle ainsi la population à être vigilante face aux publicités d'analyses gratuites d'eau et aux vendeurs qui font du porte-à-porte pour vendre des systèmes de purification d'eau.

« Il faut savoir que des règlements et des méthodes accréditées par le ministère de l'Environnement ont été mis en place pour encadrer les analyses d'eau potable au Québec. Il y a une marche à suivre quant à la façon de prendre un échantillon d'eau d'un robinet, par exemple. Ces échantillons doivent ensuite être envoyés dans un laboratoire accrédité où des chimistes s'affaireront à déterminer ce qui est contenu dans l'eau et les concentrations. Puis, ils pourront proposer une solution pour régler un enjeu, le cas échéant. Rappelons que les chimistes ont l'expertise pour interpréter de tels rapports de laboratoires. Ce qui n'est pas nécessairement le cas des personnes qui font la promotion de systèmes de purification d'eau sur les réseaux sociaux ou à votre porte. Ainsi, il est recommandé de toujours vérifier que la personne avec laquelle vous faites affaire pour des questions de qualité de l'eau est un chimiste d'un laboratoire accrédité », ajoute M. Alsayegh.

Enfin, c'est pourquoi l'Ordre tient à réitérer la nécessité que soit modernisée la *Loi sur les chimistes professionnels* dans les meilleurs délais afin d'y préciser le champ d'exercice de la chimie et les activités réservées aux chimistes, dans une perspective de l'exercice contemporain de la profession. Une modernisation de la Loi est nécessaire pour assurer un contrôle adéquat des activités réservées aux chimistes, le tout dans une perspective de protection du public.

## **À propos de l'Ordre des chimistes du Québec**

L'Ordre des chimistes du Québec compte près de 3 000 membres œuvrant dans des secteurs aussi variés que la santé, l'environnement, le judiciaire, l'alimentaire ou la recherche. Sa mission est d'assurer la protection du public québécois en matière d'exercice de la chimie, omniprésente dans la vie des Québécois. Fondé en 1926, l'Ordre des chimistes fait partie des premières organisations professionnelles encadrées par l'adoption du *Code des professions* en 1973.

**-30-**

**Source :** Ordre des chimistes du Québec (OCQ)

### **Renseignements :**

Julien Nelson, 450 495-0250  
Martin Pichette, 514 561-2746  
[medias@ocq.qc.ca](mailto:medias@ocq.qc.ca)